



The Commonwealth

DÉCLARATION PROVISOIRE DU PRÉSIDENT DU GROUPE DES OBSERVATEURS DU COMMONWEALTH

**SON EXCELLENCE DANNY FAURE
ANCIEN PRÉSIDENT DES SEYCHELLES**

le 14 Avril 2025

Libreville, Gabon

INTRODUCTION

1. Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue, à vous, au peuple gabonais, aux membres du corps diplomatique, aux médias et aux autres observateurs.
2. Je vous remercie d'être venus à cette conférence de presse, et je vais présenter les observations provisoires du groupe d'observateurs du Commonwealth sur le processus électoral. Le rapport final, dans lequel nous présentons nos conclusions sur l'ensemble du processus et formulons des recommandations, qui seront par la suite soumises au secrétaire général du Commonwealth.
3. Mesdames et Messieurs, notre groupe est constitué d'experts du secrétariat général du Commonwealth, en matière de gestion des élections, juridique, médias, jeunesse et inclusion dans diverses régions du Commonwealth. Nous sommes au Gabon depuis le 4 avril et partirons le 18 avril 2025. Les membres du Groupe ont

été nommés à titre individuel et notre rôle est d'offrir une analyse indépendante, éclairée et impartiale du processus électoral, en tenant compte de tous les facteurs qui peuvent affecter la crédibilité et la transparence globales d'une élection. Nous sommes indépendants du Secrétariat du Commonwealth, et les points de vue contenus dans cette déclaration et le rapport final sont les nôtres.

4. Le Commonwealth est honoré d'être représenté ici par ce groupe d'observateurs, notant que cette élection constitue une étape importante pour le Gabon. Le référendum de novembre 2024, au cours duquel les citoyens ont voté massivement pour une nouvelle constitution, a marqué un autre jalon important dans la démocratie gabonaise, dont le Commonwealth était présent pour en témoigner. Le référendum a également marqué notre premier processus d'observation depuis que le Gabon a rejoint la famille du Commonwealth en 2022 et fait partie de l'engagement plus large du Commonwealth à marcher avec le Gabon alors qu'il continue son parcours de transition.
5. Je tiens à réaffirmer l'engagement et la solidarité inébranlables du Commonwealth envers le Gabon et à assurer son peuple de notre soutien indéfectible.
6. Nous saluons les efforts des autorités gabonaises dans l'organisation de cette élection et la mise en place d'autres initiatives, telles que le dialogue national inclusif, dans le cadre d'une série de programmes visant à renforcer l'engagement du pays en faveur d'une démocratie inclusive et participative.

7. Nous notons également que cette élection marque une série de prémices électorales pour le Gabon - cela inclut le changement des exigences de candidature en ce qui concerne la citoyenneté gabonaise, les militaires étant autorisés à se présenter aux élections, et le mandat présidentiel est passé de cinq à sept ans.
8. Nous avons déployé nos observateurs le 10 avril 2025 dans divers endroits autour du Gabon, y compris l'estuaire (Libreville, Akanda, Kango), Moyen-Ogooué (Lambarene), Ngounié (Mouila), Woleu-Ntem (Oyem), Ogooué-Maritime (Port-Gentil).
9. Avant notre déploiement, nous avons rencontré les ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice, ainsi que le président et les membres de la Cour constitutionnelle, de la Commission nationale des droits de l'homme, *de la Haute Autorité de la communication* (HAC), l'ONU, et des représentants d'un éventail diversifié de la société civile, représentant les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les professionnels des médias, afin de mieux comprendre le contexte préélectoral et les préparatifs en vue de ces élections. Nous avons également établi des relations de travail et échangé des informations avec d'autres observateurs internationaux et groupes d'observateurs citoyens. Il s'agissait d'offrir à notre groupe une perspective globale et large du processus électoral.
10. J'ai maintenant le privilège de présenter nos constatations préliminaires, qui sont fondées sur les engagements que nous avons pris auprès des intervenants, l'évaluation de l'environnement préélectoral et les

observations faites le jour du scrutin, y compris le dépouillement.

ENVIRONNEMENT PRÉÉLECTORAL

11. J'aimerais commencer par souligner un certain nombre d'aspects positifs de l'environnement dans la perspective de ces élections.
12. Je félicite le Ministère de l'intérieur, et en particulier la Commission nationale pour l'organisation et la coordination des élections et du référendum, d'avoir organisé avec succès cette élection, conformément au mandat du Groupe d'action ministériel du Commonwealth, qui consiste à tenir des élections crédibles dans un délai maximal de deux ans à compter du 30 août 2023.
13. L'atmosphère généralement pacifique qui a prévalu pendant la période électorale est louable. La signature d'un code de conduite volontaire par la plupart des candidats à la présidence, avec l'engagement de respecter les principes de paix, d'intégrité et de respect des institutions démocratiques pendant la période électorale, facilité par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), est noté. Le Commonwealth se félicite de ces initiatives qui favorisent des élections pacifiques et encourage à les soutenir dans la lettre et l'esprit.

Cadre constitutionnel et électoral

14. Bien que le cadre électoral prévoie en grande partie la tenue d'élections démocratiques concurrentielles, il est à noter que le nouveau cadre juridique pour ces élections a été mis en place très près de la date des élections.
15. Nous notons et saluons néanmoins les efforts déployés pour faire progresser les réformes, notamment l'adoption du code électoral en janvier 2025; et l'adoption et la réintroduction de mesures telles que la création de l'Autorité de contrôle des élections et du référendum (ACER) pour améliorer la conformité du processus électoral avec le code électoral.
16. Notre rôle en tant qu'observateurs consiste également à examiner les domaines dans lesquels nous pourrions être en mesure de formuler des recommandations. En particulier, l'un des aspects que nous évaluons encore est de savoir si les citoyens gabonais ont été suffisamment sensibilisés par des campagnes de sensibilisation aux dispositions tant de la Constitution que du Code électoral, y compris les procédures de vote. Nous y réfléchissons plus avant et ferons une évaluation dans notre rapport final.

Administration des élections

17. Avant le jour du scrutin, le ministère de l'Intérieur avait donné des assurances quant à sa préparation et à son état de préparation pour mener les élections comme prévu, y compris en ce qui concerne le recrutement et la formation du personnel électoral, la distribution du matériel et d'autres aspects logistiques. Nous avons noté que la Commission nationale pour l'organisation et la coordination des élections et du référendum a été créée pour conduire les élections.

18. Nous notons que les délais serrés entre la modification du cadre législatif régissant les élections, qui comprend l'adoption de la nouvelle Constitution, la promulgation du Code électoral et la date fixée pour les élections, étaient trop courts et se situaient en dehors de la bonne pratique de six mois recommandée à l'échelle internationale.
19. À la veille du jour des élections, nous avons constaté que les préparatifs étaient en bonne voie.
20. La courte durée de la campagne électorale a rendu difficile la distribution des cartes d'identité des électeurs, ce qui a nécessité leur distribution dans les bureaux de vote le jour du scrutin. Toutefois, les électeurs sans carte d'électeur officielle pouvaient toujours voter à condition que leur nom figure sur la liste électorale de ce bureau de vote et qu'ils puissent présenter soit un passeport ou leur carte d'identité nationale.

Participation civique

21. Nous notons qu'il y a eu des efforts constants et assez louables pour renforcer la participation civique au Gabon, en ce qui concerne le processus électoral, et qu'il y a eu un appui de renforcement des capacités de divers partenaires internationaux, notamment du PNUD.
22. Nous notons que les listes électorales mises à jour étaient bien visibles dans la plupart des centres de scrutin, mais pas dans tous, ce qui permettait aux électeurs de vérifier leurs renseignements d'inscription.
23. Le Groupe recommande que des mesures soient envisagées pour promouvoir une plus grande participation

civique au processus électoral, en prévoyant des périodes plus longues pour la sensibilisation et la sensibilisation à la Constitution et au cadre juridique.

La campagne

24. Le Groupe a pu observer certains rassemblements de campagne, dont celui de Mme Gninga Chaning Zenaba, la seule candidate féminine à contester cette élection. Ils étaient solides et ont été organisés de manière globalement pacifique et non perturbatrice.
25. Nous félicitons tous les citoyens du Gabon d'avoir mené une campagne pacifique. Bien qu'il y ait eu huit candidats à la présidence, le Groupe a noté que l'un d'entre eux était relativement plus visible que les autres.
26. Il a également été noté que, contrairement aux élections précédentes, la période de campagne était plus courte et que cela aurait eu une incidence sur la capacité des candidats à se rendre dans toutes les régions et à faire campagne efficacement.

Médias

27. Le Groupe note que le paysage médiatique au Gabon a évolué au cours de l'année écoulée, les acteurs des médias connaissant une diminution de l'ingérence de l'État dans le contenu éditorial. Cela a conduit à l'augmentation de la perspective diversifiée des médias en ligne. Toutefois, les médias traditionnels, comme la radio, la télévision et les journaux, sont restés orientés en faveur du titulaire, qui a dominé le temps d'antenne et les heures de grande écoute.

28. Nous reconnaissons les règlements existants qui prévoient un temps d'antenne égal pour tous les candidats. Nous recommandons l'application stricte de ces règles pour garantir un accès équitable aux médias de radiodiffusion et maintenir des conditions équitables pour tous les candidats
29. Le Groupe salue le fait qu'il n'y ait pas eu de coupures d'accès à Internet ou aux médias comme cela s'est produit lors des élections précédentes.

Règlement des différends électoraux

30. Le Groupe a établi qu'il n'y avait pas de questions en suspens devant les tribunaux qui pourraient entraver la conduite de ces élections. Pour cela, nous félicitons les tribunaux.
31. Nous notons que la Cour constitutionnelle (CC) est habilitée à connaître des litiges électoraux.

JOUR D'ÉLECTION

Procédures préalables au scrutin et ouverture :

32. Les ouvertures de bureaux de vote ont été pacifiques et la plupart des ouvertures ont eu lieu dans un délai de 45 minutes par rapport au délai requis, bien qu'il y ait eu des cas isolés de retards plus longs. Nos équipes ont constaté que, dans un certain nombre de bureaux de vote, les retards étaient attribuables à des procédures préalables au scrutin incomplètes, y compris l'authentification des bulletins de vote par le personnel du bureau de vote.

Déroulement du vote :

33. Bien que les procédures de vote aient été largement suivies et que beaucoup de membres du personnel électoral s'acquittent de leurs tâches avec diligence, il y a eu des variations dans les procédures à certains bureaux de vote. Il y a aussi eu des cas où les électeurs n'ont pas compris certaines étapes de la procédure. Par exemple, certains électeurs n'ont pas correctement scellé les enveloppes de leur bulletin de vote après avoir voté ou déchiré les bords perforés du bulletin.
34. Dans les bureaux de vote où le Groupe a observé, nous avons constaté que les électeurs munis d'une pièce d'identité prescrite étaient autorisés à voter.

Gestion des files d'attente et vote prioritaire :

35. Nous avons constaté que les files d'attente aux bureaux de vote étaient ordonnées, bien qu'il y ait eu des variations considérables quant à la façon dont les électeurs recevaient la priorité. Nous avons constaté que les électeurs handicapés étaient généralement prioritaires.

Participation et inclusion

36. Le Groupe a noté qu'il y avait en grande partie un équilibre entre les sexes parmi le personnel de sondage. Toutefois, notre groupe a remarqué que les personnes handicapées étaient sous-représentées dans les endroits qu'ils ont observés.

37. Il existe peu ou pas de données désagrégées sur l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans le processus électoral, ce qui serait recommandé pour les activités futures.
38. Les autorités gabonaises méritent d'être félicitées pour leur décision progressive de permettre aux prisonniers en détention provisoire d'exercer leur droit de vote. Cette mesure démontre l'engagement envers les principes démocratiques et l'inclusivité, en veillant à ce que même les personnes incarcérées conservent les fondements de la participation civique.

Présence et représentation au bureau de vote

39. On n'a pas trouvé de représentants des candidats à la présidence dans tous les bureaux de vote et, lorsqu'ils étaient présents, on a constaté qu'ils représentaient principalement le candidat en poste. Dans l'ensemble, le personnel de sondage s'est acquitté avec diligence de ses fonctions. Nous avons pris note et nous félicitons de l'augmentation du nombre d'observateurs citoyens déployés pour cette élection. Nous avons également noté la solide représentation de l'ACER dans tous les bureaux de vote visités.

Présence sécuritaire :

40. Le Groupe a constaté une présence importante de sécurité dans les bureaux de vote et nous en parlerons plus en détail dans notre rapport final. Nous reconnaissons le rôle joué par divers organismes d'application de la loi dans la sécurisation des bureaux de vote et le maintien de l'ordre public.

Citoyens et observateurs internationaux :

41. Des citoyens et divers autres observateurs internationaux ont été vus dans plusieurs bureaux de vote. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les groupes d'observateurs internationaux et citoyens que nous avons rencontrés avant et le jour des élections pour la coopération et l'échange de vues sur le processus en cours. Le Groupe note toutefois avec inquiétude les niveaux incohérents et variés d'accès et de traitement par les forces de l'ordre et les responsables des élections.

Secret du scrutin :

42. La mise en place de bureaux de vote, ou de structures temporaires improvisées, assurait largement le secret du scrutin.

Salles de situation

43. En tant que président, j'ai visité les salles de situation gérées par diverses organisations de la société civile qui surveillent divers aspects de l'élection. Ces initiatives devraient continuer d'être encouragées, car elles améliorent la transparence et fournissent une perspective nationale sur les données clés issues du processus électoral, en particulier le jour des élections. Cela renforce la confiance dans le processus électoral.

Fermer et compter

44. On a observé que ceux qui étaient en file d'attente à la fermeture des bureaux de vote à 18 h ont été autorisés à voter. Il y a eu d'autres cas où les bureaux de vote ont

fermé tardivement pour diverses raisons, dont des ouvertures tardives.

45. Le comptage a été effectué en public et méthodique. Nous avons connu plusieurs cas où des membres du Groupe ont été invités à observer le processus de dénombrement depuis l'extérieur des bureaux de vote par les fenêtres. Cela est contraire au Code électoral, qui prévoit que les observateurs sont autorisés à assister aux processus de dépouillement et de tabulation dans les bureaux de vote.
46. Le groupe note également que, bien que le dépouillement ait à peine commencé, il y avait déjà des projections officielles au lieu du taux de participation électorale. Le groupe met en garde contre la communication de statistiques avant la vérification finale, car cela pourrait nuire à la confiance dans le processus.

CONCLUSIONS ET PÉRIODE POSTÉLECTORALE

Je félicite le peuple gabonais pour la manière largement pacifique, calme et ordonnée avec laquelle il a voté le 12 avril 2025.

47. Le peuple gabonais a une fois de plus fait preuve de patience et d'engagement envers sa démocratie.
48. Nous les appelons à maintenir le même engagement dans la période post-électorale, qui serait cruciale, alors que le Gabon se prépare à retourner aux urnes pour les élections législatives et municipales.
49. Nous reconnaissons qu'il y a eu des défis et dans notre rapport final, nous formulerons des

recommandations précises. Cela comprendra la nécessité d'améliorer la formation et de clarifier les directives à l'intention du personnel des bureaux de vote, ainsi que la gestion plus efficace du processus électoral au sein des bureaux de vote.

50. Le Groupe d'observateurs du Commonwealth est d'avis que cette élection a été largement transparente, pacifique et menée conformément au cadre législatif établi par le Gabon, et que les citoyens ont pu exercer librement leur droit de vote .

51. Nous félicitons et félicitons le peuple gabonais d'exercer son droit de vote et de réaffirmer sa foi dans les principes de la démocratie.

52. Au nom de ce groupe, je voudrais encourager les candidats et leurs partisans à faire preuve de patience et de retenue et à faire preuve de magnanimité alors que la phase des résultats est en train de se conclure.

53. Nous encourageons la tenue d'un examen post-électoral et envisageons la mise en place d'un mécanisme approprié pour examiner toutes les recommandations proposées par les missions d'observation citoyenne et internationale. Nous encourageons le Secrétariat du Commonwealth et les autres partenaires internationaux à rester prêts à fournir tout soutien jugé nécessaire, en étroite consultation avec les parties prenantes concernées au Gabon.

54. Nous continuerons de suivre le processus et notre rapport final contenant nos conclusions et

recommandations sera rendu public dans quelques semaines.

55. Nous espérons que notre travail contribuera au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'état de droit au Gabon.

56. Ce fut un honneur particulier pour mon équipe et moi-même d'être au Gabon en cette période historique et charnière. Nous vous remercions de votre chaleur et de votre hospitalité.

57. Je vous remercie.

Se termine.